

Annexe 3

# **Outil de discussion en groupe communautaire**



## Remerciements

Ces lignes directrices ont été rendues possibles grâce au généreux soutien du Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Internews souhaite exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont contribué aux lignes directrices « Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ».

Équipe de développement et de rédaction des lignes directrices d'Internews : Stijn Aelbers, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Lea Krivchenia, Haley McCoin, Irene Scott.

Groupe consultatif du projet et pairs évaluateurs : Nadia Akmoun (IOM), Raphael Bacot (REACH), Adrienne Brooks (Mercy Corps), Stuart Campo (OCHA), Victoria Dangond Peralta (Internews), Marina Di Lauro (Oxfam), Katie Drew (GPC), Marie Dozin (GPC), Tiffany Easthom (Nonviolence Peaceforce), Giovanna Federici (NRC), Andre Heller (IRC), Séverine Lacroix (IOM), Anahi Iacucci (HCR), Francesco Michele (GPC), Briana Orr (IRC), Nathaniel Raymond (Université de Yale), Joelle Rizk (CICR), Fausto Spiga (REACH), Mark Silverman (CICR), Kathrine Starup (RDC), Craig Twitt (Internews), John Warnes (HCR).

Conception et illustrations : Corneliu Comendant, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Julia Huang, Ganaëlle Tilly

Ces ressources ont été créées dans le cadre du projet [Community Voices for Better Protection \(CVBP\)](#). Ce projet vise à comprendre les risques associés à l'information dans des contextes humanitaires du point de vue des acteurs humanitaires sur le terrain, des agences spécialisées en protection, des médias et autres fournisseurs d'informations. Se fondant sur des travaux de terrain menés en 2022-2023 dans trois endroits – Irak, Mali et Philippines –, ces ressources visent à combler les lacunes dans la compréhension et la réponse aux risques et aux informations.

Pour tout commentaire ou suggestion concernant l'amélioration de ces directives, veuillez contacter l'équipe humanitaire d'Internews via [info@internews.org](mailto:info@internews.org)

© Internews octobre 2023. Cette publication est protégée par le droit d'auteur, mais le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit citée dans son intégralité. Les titulaires des droits d'auteur demandent que toute utilisation de ce type soit enregistrée auprès d'eux à des fins d'évaluation d'impact. Pour toute copie dans d'autres circonstances, ou pour réutilisation dans d'autres publications, ou pour traduction ou adaptation, une autorisation doit être obtenue. Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment de la publication.

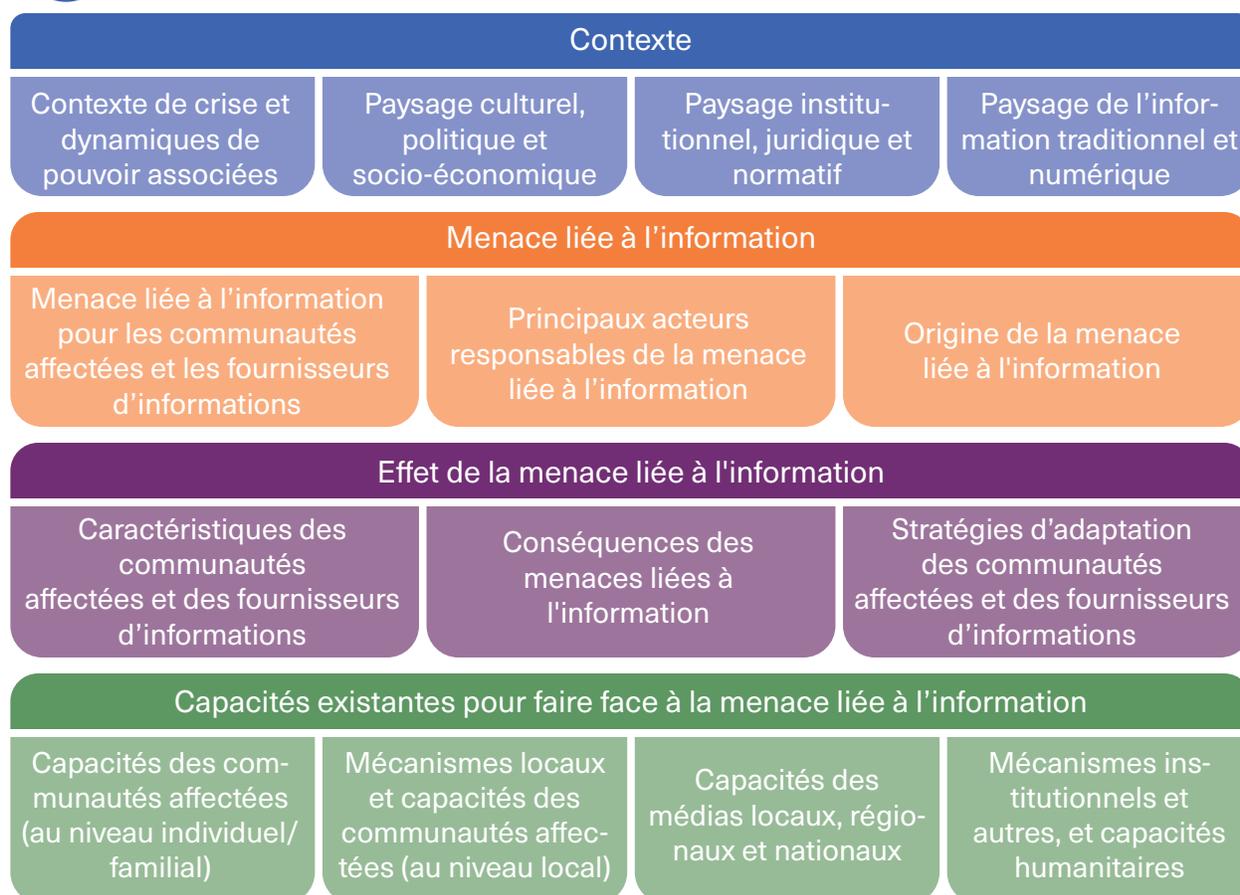


# Annexe 3 : Outil de discussion en groupe communautaire

## Objectif de cet outil

Cet outil de discussion de groupe peut servir de guide aux acteurs locaux de l'information qui souhaitent mieux comprendre les risques de protection liés à l'information. Avant les consultations communautaires, les questions fournies dans cet outil ne sont pas spécifiques au contexte, ni à la langue ou aux langues, et doivent être adaptées. Cet outil de discussion de groupe est conçu pour vous aider à obtenir des informations sur les quatre piliers du cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information – qui sont décrits dans le module 3 « Réduire les risques de protection liés à l'information : un cadre d'analyse ». Chaque section de l'outil couvre un sujet qui peut être abordé indépendamment des autres. Cependant, assurez-vous que toutes les données dont vous avez besoin pour votre analyse sont couvertes si vous n'intègrez qu'une seule section de ce modèle à vos outils spécifiquement conçus. N'hésitez pas à vous adapter à vos besoins en gardant à l'esprit l'équilibre, avec une durée de discussion raisonnable. Pour

### **PAF** LE CADRE D'ANALYSE DE PROTECTION DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'INFORMATION



obtenir des conseils sur la façon d'animer des discussions de groupe (FGD), voir l'outil du HCR pour l'évaluation participative dans les opérations : « Faciliter les discussions ». L'échantillonnage doit être représentatif de la population et prendre en compte les dynamiques de pouvoir.

## Exercices d'introduction

Pour aider l'animateur à encadrer les discussions autour des besoins d'information et des risques (par opposition aux autres besoins humanitaires et risques de protection), un exercice d'introduction est recommandé au début de chaque section (voir chaque section ci-dessous pour plus de détails). Ces exercices doivent être adaptés au niveau d'alphabétisation (y compris informationnelle et numérique) des communautés concernées, ainsi qu'à leur accès aux différents canaux d'information.

## Conseils pour les discussions de groupe

### A. Sujet 1 : Refus d'accès à l'information

**Rappel :** le refus d'accès à l'information est établi lorsque la liberté de créer, de partager, de rechercher et d'obtenir des informations est volontairement « atteinte, de telle manière et à un tel degré, qu'elle entrave la capacité des communautés concernées à jouir de leurs droits fondamentaux et à satisfaire leurs besoins fondamentaux »<sup>13</sup>. Les acteurs humanitaires ont la responsabilité de fournir des voies sûres et significatives qui permettent aux communautés affectées de rechercher et d'obtenir des informations sur les services humanitaires, de créer et partager des commentaires et des plaintes concernant ces services. Pour plus d'informations, reportez-vous au module 3, section 2.

#### Mise en place de l'exercice d'introduction :

Utilisez un tableau à feuilles mobiles préparé avant la séance de discussion de groupe. Chaque participant reçoit trois papiers pour voter le sujet qu'il estime le plus important à la question 1. Une fois que les participants ont voté, utilisez les trois sujets qui ont reçu le plus de votes pour encadrer le reste des sujets de discussion. Les participants peuvent demander qu'un sujet supplémentaire soit ajouté dans un contexte où l'accès à l'information est restreint –vous êtes encouragés à en discuter, faites simplement attention au temps. **N'oubliez pas que l'objectif est d'encadrer la discussion autour d'un accès sûr et significatif à l'information.**

Sur quel sujet avez-vous besoin de plus d'informations, car vous avez des difficultés à y accéder ?

<sup>13</sup> Reportez-vous au cadre d'analyse de la confiance Trust Analytical Framework d'Internews (également dans le module 1) pour plus d'informations sur la manière de cadrer les composantes de la confiance de manière mesurable.

	<b>Catégorie de besoins d'information</b>	<b>Total</b>
1	Aide en espèces (cash)	
2	Besoins de base (nourriture, vêtements, hygiène)	
3	Documentation juridique	
4	Opportunités de moyens de subsistance	
5	Garde d'enfants et éducation	
6	Éducation et formation professionnelle pour adultes	
7	Santé et médecine	
8	Santé mentale et soutien psychosocial	
9	Soutien aux personnes ayant des besoins spécifiques (handicap)	
10	Droits au logement, à la terre et à la propriété	
11	Politique	
12	Retour au lieu d'origine pour les personnes déplacées	
13	Sécurité	
14	Comment faire des retours (feedbacks) et signaler les besoins aux organisations humanitaires et à la direction des camps ?	
15	Violence basée sur le genre	
16	Autre: .....	

## Questions d'orientation

*Sujet 1, partie 1 : Les besoins en information des communautés affectées et les obstacles à un accès sûr et significatif à l'information.*

- De quelles informations avez-vous besoin sur ce sujet ?
- Pourquoi a-t-il été difficile d'obtenir des informations sur ce sujet ? (langue, accès à la source ou au canal d'information, aucune information disponible sur ce sujet, difficulté à vérifier l'exactitude de l'information, peur de rechercher des informations sur ce sujet)
- Pensez-vous qu'il y ait des informations dont vous êtes volontairement privé ? (quelles informations, pourquoi, qui est responsable ?)
- Y a-t-il des sujets qui vous semblent essentiels, mais que vous avez l'impression de ne pas pouvoir aborder pour certaines raisons ?
- Quelles sont les conséquences de cette situation ?

## **i** PAF

- sous-pilier « contexte humanitaire » et « paysage médiatique traditionnel et numérique » du pilier « contexte »
- tous les sous-piliers du pilier « menace actuelle liée à l'information pour les communautés affectées »
- tous les sous-piliers du pilier « Effet de la menace liée à l'information sur les communautés affectées et les acteurs de l'information ».

### *Sujet 1, partie 2 : Les solutions communautaires pour accroître l'accès à l'information.*

- Quel type de communication préférez-vous utiliser pour accéder et partager des informations (face à face, radio, télévision, téléphone, informations en ligne) ? Et pourquoi ?
- Avez-vous des stratégies pour accéder à l'information si vos méthodes habituelles ne sont pas disponibles ? Pensez-vous que ces stratégies sont positives ou négatives : devez-vous prendre des risques pour obtenir des informations sur ce sujet ?
- Que pourrait-on faire pour améliorer l'accès à l'information sur ce sujet ? Selon vous, qui serait le mieux placé pour changer la situation (l'individu, la communauté, les dirigeants communautaires, les autorités locales, les médias, le gouvernement, les acteurs humanitaires, etc.) ?

## **i** PAF

- sous-pilier « stratégies d'adaptation des communautés affectées » du pilier « effet de la menace liée à l'information sur les communautés affectées et les acteurs de l'information »
- toutes les sections du pilier « capacités existantes pour faire face aux menaces liées à l'information »
- + Les questions de cette section guideront également les médias locaux et les acteurs humanitaires sur la manière de concevoir des projets et d'adapter leur travail de communication pour se conformer aux recommandations des communautés affectées.

## Sujet 1, partie 3 : Les mécanismes de retours d'information et de plaintes.

- Savez-vous comment signaler des besoins, des retours d'information (feedbacks) ou des problèmes/plaintes aux organisations humanitaires ou à la direction du camp ?
- Avez-vous déjà fait un rapport à des organisations humanitaires ou au gouvernement ?
  - ▶ Si oui, qu'avez-vous signalé et dans quelle mesure êtes-vous satisfait du résultat ?
  - ▶ Si non, pourquoi ne l'avez-vous pas signalé (je ne sais pas comment signaler, j'ai peur de signaler, je ne pense pas que le signalement fera une différence, etc.) ?

### PAF

- sous-pilier « stratégies d'adaptation des communautés affectées » du pilier « effet de la menace liée à l'information sur les communautés affectées et les acteurs de l'information »
  - tous les piliers du pilier « capacités existantes pour faire face à la menace liée à l'information ».
- + Les questions de cette section aideront également les acteurs humanitaires à évaluer les mécanismes de retours d'information et de plaintes existants et à fournir des informations sur les préférences des communautés pour renforcer ces mécanismes.

*Note à l'intention de l'animateur : si ce sujet est abordé indépendamment des deux autres, vous devrez peut-être ajouter quelques questions du sujet 3 « Maîtrise de l'information, culture numérique et pratiques pour collecter des données sur les vulnérabilités et les capacités de la population affectée ».*

## B. Sujet 2 : Désinformation, mésinformation et rumeurs

**Rappel :** la désinformation est définie comme la diffusion intentionnelle de fausses informations dans le but de causer du tort. Elle « induit la population en erreur et, par effet secondaire, porte atteinte au droit du public de savoir et au droit des individus de rechercher, recevoir et diffuser des informations ». Le point de vue de la communauté quant à savoir s'il existe une intention délibérée de lui fournir de fausses informations ne suffit pas pour déterminer la désinformation. La charge de la preuve pour établir la désinformation nécessite des éléments supplémentaires. La mésinformation et les rumeurs doivent être prises en compte, afin de comprendre quand

de fausses informations sont partagées par inadvertance et quand des rumeurs existent en raison d'obstacles à la vérification des informations. Pour plus d'informations, reportez-vous au module 3, section 2.

**Mise en place de l'exercice d'introduction :**

Utilisez un tableau à feuilles mobiles préparé avant la séance avec le groupe de discussion. Chaque participant reçoit trois papiers pour voter pour la source d'information qu'il estime la plus accessible et la plus fiable. Une fois que les participants ont voté, utilisez les trois sources qui ont reçu le plus de votes pour cadrer la discussion. Les participants peuvent demander qu'une source supplémentaire soit ajoutée dans un contexte où l'accès à l'information est restreint - faites simplement attention à l'heure. *N'oubliez pas que les plateformes de réseaux sociaux (Facebook, TikTok, Twitter, etc.) ne sont pas une source : qui a publié l'information sur la plateforme de réseaux sociaux ( qu'il ait créé directement ou partagé une information créée par une autre source) ? Cet exercice est l'occasion d'aborder la notion de sources et de canaux avec les participants avant le début de la discussion. N'oubliez pas que l'objectif est d'encadrer la discussion autour de l'accès à des informations précises.*

**À qui faites-vous le plus confiance pour vous informer sur des sujets sensibles?**

	<b>Catégories de fournisseurs d'informations</b>	<b>Total</b>
1	Famille et amis	
2	Voisins et autres membres de la communauté	
3	Leader religieux	
4	Leader de camp communautaire	
5	Leaders communautaires (femmes leaders, jeunes leaders)	
6	Leader traditionnel	
7	Médias locaux	
8	Médias nationaux	
9	Médias internationaux	
10	Gouvernement local	
11	Gouvernement régional	
12	Gouvernement national (ministères, etc.)	
13	Gestion du camp	
14	Organisation locale	
15	Organisation nationale	
16	Organisation internationale	
17	Autre: .....	



## Questions d'orientation

### *Sujet 2, partie 1 : Les préférences en matière d'information des communautés concernées et les obstacles à l'accès à des informations précises.*

- Pourquoi avoir choisi ces sources ? (confiance, langage, proximité, figure d'autorité, accessible en toute sécurité, etc.)<sup>14</sup> Y a-t-il des sujets pour lesquels vous ne leur feriez pas confiance ?
- Avez-vous accès à suffisamment de sources d'information ? Et ces sources d'information utilisent-elles des canaux et des plateformes de communication que vous considérez sûrs et facilement accessibles ?
- Avez-vous trouvé des informations sur des sujets importants qui, selon vous, pourraient ne pas être vraies ?
  - ▶ Quelles étaient ces informations ? Qui en était la source ? Quelle était la plateforme ? Selon vous, quelles sont les conséquences de telles informations non vérifiées ou fausses qui circulent dans votre communauté ?
  - ▶ Pensez-vous que ces fausses informations ont été délibérément partagées dans le but de causer du tort, ou partagées par erreur par quelqu'un qui ne savait pas que ces informations étaient fausses ?

#### **i** PAF

- sous-pilier « contexte humanitaire » et « paysage médiatique traditionnel et numérique » du pilier « contexte »
- tous les sous-piliers du pilier « menace actuelle liée à l'information pour les communautés affectées »
- tous les sous-piliers du pilier « Effet de la menace liée à l'information sur les communautés affectées et les acteurs de l'information ».

<sup>14</sup> Reportez-vous au Trust Analytical Framework d'Internews (également dans le module 1) pour plus d'informations sur la manière de cadrer les composantes de la confiance de manière mesurable.

## Sujet 2, partie 2 : Les solutions communautaires pour accroître l'accès à des informations précises.

- Que faites-vous lorsque vous recevez des informations d'une source en laquelle vous n'avez pas totalement confiance ?
- Comment vérifiez-vous les informations ? Quel est le processus ?
- Que faites-vous lorsque vous ne pouvez pas vérifier les informations ?
- Que pourrait-on faire pour améliorer l'accès à des informations précises ? Selon vous, qui serait le mieux placé pour changer la situation ? (l'individu, la communauté, les dirigeants communautaires, les autorités locales, les médias, le gouvernement, les acteurs humanitaires, etc.)

### PAF

- sous-pilier « stratégies d'adaptation des communautés affectées » du pilier « effet de la menace liée à l'information sur les communautés affectées et les acteurs de l'information »
- toutes les sections du pilier « capacités existantes pour faire face aux menaces liées à l'information »

*Note à l'intention de l'animateur : si ce sujet est abordé indépendamment des deux autres, vous devrez peut-être ajouter quelques questions du sujet 3 « Maîtrise de l'information, culture numérique et pratiques, pour collecter des données sur les vulnérabilités et les capacités de la population affectée ».*

## C. Sujet 3 : Maîtrise de l'information, culture numérique et pratiques

**Rappel :** les crises humanitaires sont susceptibles d'avoir un impact sur l'accès à l'information et obligent les individus à prendre des risques inconnus ou calculés pour créer, partager, rechercher et obtenir des informations. La maîtrise de l'information et la culture numérique doivent toujours être analysées parallèlement aux pratiques réelles des communautés concernées.

### **Mise en place de l'exercice d'introduction :**

Demandez aux participants de lever la main chaque fois qu'ils souhaitent répondre « oui » à vos affirmations. Cet exercice ne doit pas être utilisé pour évaluer le niveau d'information des participants ou pour collecter des données quantitatives. Il vise uniquement à lancer une discussion qui analyse si la communauté affectée dispose de l'information et des connaissances numériques nécessaires pour accéder en toute sécurité à l'information (qu'il s'agisse de créer, de partager, de rechercher ou d'obtenir des informations), et si le contexte humanitaire oblige les individus à prendre des risques calculés pour accéder aux informations. **N'oubliez pas que l'objectif est d'encadrer la discussion autour de la maîtrise de l'information, de la culture numérique et des pratiques réelles en matière d'information.**

Voir ci-dessous les sous-thèmes que vous pouvez utiliser pour diriger la discussion. Nous vous recommandons d'en sélectionner 5 à 6 pour lancer la conversation, en fonction de l'orientation de votre engagement avec un groupe particulier et du contexte (par exemple, si votre groupe n'a pas accès à Internet, vous pouvez choisir des amorces de conversation sur le numérique).

### **Affirmations sur la maîtrise de l'information, la culture numérique et les pratiques des participants**

- Toutes les nouvelles que l'on peut trouver en ligne sont vraies
- Seuls les experts peuvent fournir des informations à la radio, donc toutes les informations obtenues par ce canal l sont vraies
- Ma famille et mes amis ne me mentiront jamais, je peux donc faire confiance à toutes les informations qu'ils partagent avec moi
- J'aime débattre sur l'information
- Je vérifie toujours les informations avant de les partager avec d'autres
- J'utilise mon propre nom sur les réseaux sociaux
- Je partage ma position en temps réel sur les réseaux sociaux
- J'accepte les demandes d'amis d'inconnus sur les réseaux sociaux
- J'accepte les demandes d'amis de personnes célèbres sur les réseaux sociaux
- J'utilise une vraie photo de moi pour ma photo de profil sur les réseaux sociaux
- Il y a des informations que je ne partagerai ni ne demanderai jamais en public
- Il y a des informations que je ne partagerai ni ne demanderai jamais au téléphone
- Il y a des informations que je ne partagerai ni ne demanderai jamais en ligne (ou à la radio, dans des endroits sans connectivité)

## Questions d'orientation

### *Sujet 3, partie 1 : Évaluer la maîtrise de l'information, la culture numérique et l'impact des crises humanitaires sur la capacité des populations affectées à accéder en toute sécurité à l'information.*

- Dans la vie de tous les jours, y a-t-il des sujets que vous avez peur d'aborder en public ? Et par téléphone ? Selon vous, quelles informations sont sensibles mais valent la peine de prendre des risques ? (créer, partager, chercher, obtenir).
- Si vous participiez à une émission de radio, y a-t-il des informations personnelles que vous préféreriez ne pas partager ? Pourquoi ? Qu'en est-il des informations que vous partagez en ligne ?
- Lorsque vous utilisez un tchat de groupe dans les applications de messagerie, connaissez-vous généralement toutes les personnes du groupe ? Cela affecte-t-il la mesure dans laquelle vous partagez des informations, participez aux discussions, et faites confiance aux informations partagées dans le groupe ?
- Avez-vous été témoin/entendu parler de personnes qui ont été harcelées/intimidées après avoir publié ou partagé des informations en ligne ? Qui, dans les communautés, est le plus susceptible de rencontrer des problèmes sur les réseaux sociaux et pourquoi ? Si vous ou l'un de vos amis étiez ciblé sur les réseaux sociaux, savez-vous comment le signaler (en ligne et hors ligne) ? Qui pourrait vous aider ?

#### **i** PAF

- sous-pilier « contexte humanitaire » et « paysage médiatique traditionnel et numérique » du pilier « contexte »
- tous les sous-piliers du pilier « menace actuelle liée à l'information pour les communautés affectées »
- tous les sous-piliers du pilier « Effet de la menace liée à l'information sur les communautés affectées et les acteurs de l'information »

## Questions d'orientation

### *Sujet 3, partie 2 : Les solutions communautaires pour développer la maîtrise de l'information et la culture numérique, et réduire le recours aux mécanismes d'adaptation négatifs.*

- Existe-t-il des espaces sûrs où la communauté peut se réunir pour accéder à l'information et en débattre (créer, partager, rechercher et obtenir des informations) ?
- Que pourrait-on faire pour accroître la maîtrise de l'information et la culture numérique ? Selon vous, qui serait le mieux placé pour changer la situation (l'individu, la communauté, les dirigeants communautaires, les autorités locales, les médias, le gouvernement, les acteurs humanitaires, etc.) ?
- Que pourrait-on faire pour réduire la nécessité de prendre des risques pour obtenir des informations ? Selon vous, qui serait le mieux placé pour changer la situation (l'individu, la communauté, les dirigeants communautaires, les autorités locales, les médias, le gouvernement, les acteurs humanitaires, etc.) ?

#### **i** PAF

- sous-pilier « stratégies d'adaptation des communautés affectées » du pilier « effet de la menace liée à l'information sur les communautés affectées et les acteurs de l'information »
- toutes les sections du pilier « capacités existantes pour faire face aux menaces liées à l'information »
- + Les questions de cette section guideront également les médias locaux et les acteurs humanitaires sur la manière de concevoir des projets et d'adapter leur travail de communication pour se conformer aux recommandations des communautés affectées.

Une fois que vous avez terminé la séance avec le groupe de discussion et que la collecte des données a été effectuée, vous êtes prêt à analyser les informations que vous avez reçues. Le Module 3 « Réduire les risques de protection liés à l'information : un cadre d'analyse » fournit des conseils sur la manière d'analyser les informations et de formuler des recommandations pour accroître un accès sûr et significatif à l'information. Le Module 2 « Comment contribuer à des écosystèmes d'information plus sûrs en adaptant les méthodes de travail ? » aidera les acteurs locaux de l'information à utiliser cette analyse pour adapter leurs méthodes de travail sur l'information et de communication avec les communautés, notamment en développant des mécanismes de retours d'information (feedbacks) et de plaintes au niveau communautaire.

# Carte des lignes directrices : Comment utiliser les modules et annexes

## Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ?

